Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 41

Artikel: La redingote grise
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-209864

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

vient donc la haine de Messieurs les patriciens de Berne ?

Elle vient, de ce que j'ai fait connoître les *Etats*, de ce que j'ai conseillé de demander leur convocation, indiqué les moyens d'y parvenir, attaqué les abus dans leurs racines. Elle vient, peut-être, de ce que j'occupe un poste honorable, sans être bourgeois de Berne. Elle vient de ce que les patriciens me croient des connoissances locales, d'une espèce dangereuse. Elle vient de l'opinion où ils sont, que je suis leur ennemi juré, opinion erronée relativement aux personnes, mais fondée, quant à l'esprit de corps qui les anime.

Si ces Messieurs avoient annoncé clairement, article par article, les faits et les principes qu'ils me reprochent, j'aurois répondu de même. J'ai dit la vérité ; mais je garderai désormais le silence, par obéissance pour V. M. I., et dans la ferme persuasion, qu'on ne me provoquera pas par d'injustes attaques.

A Dieu ne plaise, au reste, que j'attribue la persécution que j'essuie à tous les patriciens ; j'en connois plusieurs qui n'y ont certainement pas coopéré. Je sais même que les vrais patriotes détestent les violences et les outrages qu'on s'est permis, et j'espère qu'ils chercheront à éteindre, par des voies justes et douces, les haines et les désirs de vengeance, qui couvent dans les ames, et qui pourroient se manifester, un jour, par de cruelles représailles.

Quant à mes persécuteurs, au lieu de s'attaquer à un individu, dont la perte importe peu à la société, et réfuteroit fort mal, les propositions qui ont excité leur courroux, ils avoient un moyen bien simple pour rendre leurs plaintes intéressantes ; c'étoit d'exposer à V. M. I., leurs prétentions, en la priant de vouloir bien prononcer entr'eux et leurs sujets, et le plus beau jour de ma vie eut été celui, où elle m'eut accordé l'honneur de plaider devant son trône auguste, la cause de mon infortunée patrie.

Je terminerai ici ma longue défense, et croirois manquer au respect que je dois à V. M. I., à tant de titres, si j'osois y joindre quelques réflexions de plus.

Justifier la confiance dont Elle daigna m'honorer ; mériter ses éloges, par mon exactitude à remplir mes devoirs ; prouver, en redoublant de zèle, l'étendue de ma reconnoissance pour ses bienfaits multipliés ; voilà, Madame, tout ce que j'ambitionne et désire ; et il ne manquera plus rien à mon bonheur, si la Souveraine auguste qui m'a protégé, honoré et encouragé jusqu'à présent, continue à me juger digne de sa puissante protection.

Je suis avec une vénération profonde,
Madame,
De Votre Majesté Impériale, le très-humble,
très-obéissant et très-soumis serviteur,
Fréderic-César de la Harpe.

Entre « confrères ». — Le célèbre anthropologiste Broca, se trouvant à Séville, entra chez un barbier pour se faire raser. L'opération terminée, il va donner une pièce blanche au barbier.

Celui-ci se redresse fièrement, montre au savant une lancette ébréchée et dit :

— Gardez, monsieur, gardez ; d'un confrère je ne prends jamais rien !

QU'EN DITES-VOUS, MESDAMES ?

Toutes les femmes de l'univers sont coquettes et cherchent à dissimuler leur âge ; il n'y a guère que les Japonaises qui fassent exception à cette règle.

Non seulement leur coiffure sert à indiquer leur âge, mais encore à désigner les filles à marier, les veuves consolées et les inconsolables.

Les fillettes, à partir de neuf ans, portent leurs cheveux entrelacés d'un crêpe rouge, en demi-cercle derrière la tête ; le devant est laissé nu, sauf deux boucles de chaque côté du front.

Les demoiselles à marier se coiffent très haut sur le devant de la tête, et tressent leurs cheveux en forme d'éventails ou de papillons, les sèment de cordes d'argent ou de boules richement coloriées.

Une veuve qui cherche un second mari tord ses cheveux autour d'une épingle en écaille placée horizontalement derrière la tête.

Celle qui entend rester fidèle au mort coupe ses cheveux court et les peigne en arrière sans aucun ornement ni séparation.

On rencontre très peu de femmes coiffées ainsi.

Le véritable Messager Boiteux de Berne et Vevey pour 1914, édité par la Société de l'Imprimerie Klausfelder, à Vevey. Prix : 30 cent. Le *Messager boiteux* a beau compter 207 années : ce sont 207 printemps. Quand il nous arrive, en automne — il est là ! — il nous apparaît chaque fois rajeuni et cependant toujours lui même : c'est dire qu'il fut et qu'il est toujours robuste. C'est qu'il suit le Temps, et le Temps est éternel.

Il vise toujours à être le premier des almanachs, et il y réussit. On est surpris de voir qu'en 40 pages les éditeurs aient mis tant de lecture variée et agréable, instructive ou récréative.

Bien qu'il relate les grands faits de l'année au près et au loin, il n'en reste pas moins une œuvre de chez nous, de laquelle jamais on ne se passe : si le *Messager boiteux* n'est pas dans une maison, l'an qui vient paraît long et incomplet.

LA REDINGOTE GRISE

Ce fut pendant son séjour à Nice que le général Bonaparte eut l'idée de se faire confectionner, avant son entrée en campagne, un vêtement commode, chaud, ample, mi-partie militaire, mi-partie civil. Ce fut toute une affaire de créer un habit réunissant ces qualités diverses. Pourtant un tailleur de la ville y parvint, et le modèle qu'il fournit au général en chef fut agréé par lui, sauf quelques retouches qu'il indiqua.

Il choisit lui-même la couleur de l'étoffe, un gris très clair, disant à ce propos :

« Je veux qu'on puisse me reconnaître de loin ; je ne crains pas les balles de l'ennemi. »

La redingote grise prit ainsi naissance et Bonaparte, devenu empereur, ne la quitta jamais.

Cette redingote légendaire a fourni jadis un motif de poésie à la chanson populaire.

I

Ce n'est pas sur un canapé
Qu'il usa cette redingote,
Car si le drap en est râpé,
C'est qu'il l'avait à Montenotte,
Ous' qu'il rossa ces Autrichiens
Qui nous donnèrent une reine...
Ah ! vous pouvez la r'prendr' pour rien
Vu qu'elle a forgé notre chaîne.

II

Son modeste petit chapeau
Etait comme un turban de gloire ;
Son épée était un rameau
Conquis au temple de Mémoire...
Maint'nant c'est un saule pleureur
Qui brille à l'île Sainte-Hélène ;
Doux zéphyr, porte-lui nos cœurs
Bien doucement sur ton haleine.

III

Quand l'enn'mi, jaloux d'not'honneur,
Envahit la terre française,
Voulant souiller tes trois couleurs,
Etendard de Quatre-vingt-Treize,
A la grande voix du canon,
Quand on détrônait ta couronne,
Pourquoi, ô grand Napoléon,
Es-tu resté sur ta colonne ?

Quel est l'auteur de cette naïve poésie ? On l'ignore. On l'a attribuée à Lacenaire.

On est mieux fixé sur la paternité d'une autre chanson, à peu près du même genre, qu'écrivit jadis Lambert-Thiboust.

Avant d'être auteur dramatique, Thiboust avait joué la comédie à l'Odéon et au théâtre Beaumarchais. Ces débuts retardèrent de plusieurs années sa nomination dans la Légion d'honneur. Il se vengea de ce contretemps par ces couplets :

Air connu :

Napoléon sur son rocher,
Disait, en regardant la France :
Hélas ! que ne puis-je approcher
De ceux dont je fus l'espérance !
Un sort bien cruel me frappa ;
Mais je n'y puis songer sans peine ;
Sans avoir décoré Talma,
(*Avec force.*)
Dois-je mourir à Sainte-Hélène ?

II

Quand Mari'Louis' m'épousa,
De le voir elle fut toquée.
De la façon dont il vibra
L'impératrice fut épatée.
A mon oreille ell' se pencha
Et m'dit de sa voix d'sirène :
(*Avec grâce et enjouement*)
Sans avoir décoré Talma,
Ne mourez pas à Sainte-Hélène !

III

Ainsi parlait Napoléon,
Sur ce promontoire où la brise
Faisait sur son noir pantalon
Flotter sa redingote grise.
Quand tout à coup il s'écria
D'un' voix qui n'était plus humaine :
(*Avec angoisse.*)
Sans avoir décoré Talma,
Je suis donc mort à Sainte-Hélène !

La plaisanterie fit le tour de Paris, et Lambert fut décoré. Napoléon III se montra homme d'esprit.

Faire-part. — La carte de faire-part suivante a été adressée à un de nos lecteurs :

« Monsieur et Madame X... ont l'honneur de vous faire part de la naissance de leur *fils aîné*, etc., etc. »

Ce sont deux jeunes mariés.

LE FILS DE SA SEIGNEURIE

I

Cette histoire, sans prétention, n'est pas un conte. N'étant pas inventée de tous points, les lecteurs du *Conteur* y prendront peut-être quelque plaisir, et se transporteront volontiers avec nous vers ces temps déjà lointains — et point si mauvais, quoi qu'on en dise — où Messieurs de Berne administraient paternellement le bon Pays de Vaud, leur conquête de 1535.

En l'an de grâce 1647, notre bonne terre vaudoise nourrissait de nombreux baillis, tous représentants, comme on le sait, des principales familles patriciennes de la cité des bords de l'Aar. Ces bons fonctionnaires nous arrivaient quelquefois fort maigres, d'écus et de taille ; ils ne tardaient pas à s'engraisser et à se remplumer des deux façons. Sans être des tyrans à la façon de Gessler, d'autrichienne et éternelle mémoire, ces Magnifiques et Puissants Seigneurs n'étaient pas volontiers accommodants ; la légendaire patte de l'ours nous faisait sentir ses griffes par leur gracieux intermédiaire et, ma foi, elle pesait lourd.

Sa Magnifique Seigneurie que, par prudence — car la famille existe encore — nous appellerons von Mutzberg, était bailli d'un de nos plantureux bailliages vaudois. Haut et Magnifique, le Bernois ne l'était que d'une façon qui n'était pas la vraie, car jamais on ne vit personnage plus court et plus laid. A vrai dire, ce n'était point sa faute et de cela nul ne lui en voulait. Mais l'arrogance, la violence et la morgue paraissent plus désagréables dans ces petits bonshommes toujours gonflés et dressés sur leurs talons.

Sa Seigneurie était une sorte de Jupiter minuscule mais d'autant plus tonnant. Mais, somme toute, en dépit des apparences, elle avait du bon, comme d'ailleurs tout ce qui vient de Berne.

Si Sa Seigneurie était courte, son héritier, en revanche, était long. Wilhelm-Max-Arnold von Mutz-